



Pour gagner  
en **SÉRÉNITÉ**  
pendant ma formation,  
**JE ME FAIS REMPLACER**  
en toute simplicité!



Quand on gère une exploitation agricole, suivre une formation professionnelle nécessite de la disponibilité et souvent de se faire remplacer.

C'est pourquoi **VIVEA** et **l'ASR** (Association Régionale des Services de Remplacement) ont signé en région PACA un accord avec **le soutien du FSE** (Fonds Social Européen) afin de promouvoir le remplacement des exploitants pour leur permettre de partir se former sereinement.



## Des partenaires m'accompagnent pour DÉVELOPPER mes COMPÉTENCES

Pour que je puisse partir en formation et que je m'organise au mieux au sein de l'exploitation, **VIVEA** coopère avec:

- **Les Organismes de Formation** qui me proposent des programmes adaptés.
- **Le Service de Remplacement** qui me permet de m'absenter en toute sérénité en mettant à ma disposition un agent de remplacement.
- **Le FSE** avec qui il contribue au financement de ma formation et de mon remplacement.

Un soutien fondamental pour permettre à chacun de relever les défis de demain, tant économiques, sociaux qu'environnementaux.



## J'actualise mes connaissances grâce à un accès facilité à la FORMATION...

Aujourd'hui, pour maintenir mon emploi et mon niveau de revenus en tant qu'exploitant agricole, je dois adapter et modifier parfois mes pratiques pour répondre aux nouvelles exigences des marchés.

C'est pourquoi, la formation constitue un moyen privilégié de renforcer mes compétences, d'améliorer ma qualité de vie tout en accompagnant mes trajectoires professionnelles.

Et le comité régional **VIVEA** a bien compris que faciliter l'accès au remplacement est un facteur décisif.



J'ai choisi moi-même mon AGENT DE REMPLACEMENT. C'est quelqu'un de ma connaissance qui maîtrise bien le métier et en qui j'ai vraiment confiance. Alors, dès que je pars en formation, je fais toujours appel à lui!

**Didier A.** > Arboriculteur Alpes de Haute Provence



## Je me fais remplacer pour ALLER EN FORMATION

Je fais appel au Service de Remplacement, association qui met à la disposition de tout agriculteur adhérent, un Agent de Remplacement (que je peux choisir), en cas d'absence ou d'empêchement temporaires liés à des motifs précis et tout particulièrement la formation.

Le remplacement peut avoir lieu pendant la formation ou dans les 3 mois qui suivent.

Le service de remplacement assure pour moi l'ensemble des démarches administratives nécessaires à l'emploi du remplaçant et me facture la prestation (10 euros/jour).

Ainsi en arrivant libéré de la préoccupation d'avoir "abandonné mon exploitation" ou de "prendre du retard dans mon travail", je peux m'investir pleinement dans la formation.



Avec ce service, je sais que l'agent de remplacement s'occupera de MES ANIMAUX AU QUOTIDIEN. Et en cas de surcroît de travail sur l'exploitation, il pourra aussi m'aider au moment de mon retour!

**Véronique D.**  
> Éleveur caprin - Var



Grâce à ce service, la prestation de remplacement devient plus accessible: les tarifs sont vraiment attractifs et l'association prend à sa charge tout ce qui relève de l'administratif... La paperasse n'est plus du tout un frein à ma formation...

**Fabienne P-V** > Éleveur bovin Alpes-Maritimes

## 4 ÉTAPES à suivre...

- 1** Avant VOTRE FORMATION, renseignez-vous auprès de l'organisme de formation concerné pour savoir si votre formation est cofinancée FSE PACA.
- 2** Si CETTE FORMATION est COFINANCÉE FSE contactez le service de remplacement de votre département (voir coordonnées au dos) qui vous précise la démarche.
- 3** Suivez SEREINEMENT VOTRE FORMATION en vous faisant remplacer immédiatement ou dans les trois mois qui suivent.
- 4** Une fois LA FORMATION TERMINÉE, il vous suffit de renvoyer au service de remplacement les pièces justificatives (dont l'attestation de suivi de stage fournie par l'organisme de formation) puis de régler la facture de remplacement (10 euros/jour).



Utiliser le service de remplacement, c'est vraiment très simple. Un coup de téléphone la première fois, quelques papiers ensuite puis un suivi par mail...

Et le tour est joué!

**Alexandre R.** > Viticulteur Vaucluse

# FSE

## Conforter les emplois en agriculture et développer les compétences...

> 2008-2010

pour développer une offre de formation adaptée aux enjeux régionaux et aux mutations de l'agriculture, VIVEA a fait appel à ce cofinancement européen.

> 2009

le FSE a apporté son soutien à plus de 270 formations.



### ADRA

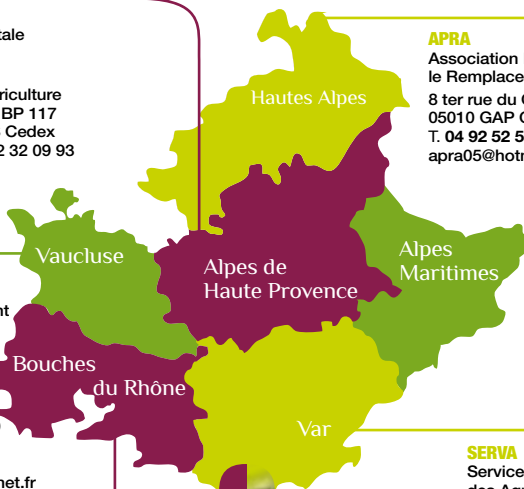
Association Départementale pour le Remplacement des Agriculteurs  
Immeuble Chambre d'Agriculture  
66 boulevard Gassendi - BP 117  
04004 DIGNE LES BAINS Cedex  
T. 04 92 31 58 91 | F 04 92 32 09 93  
cdja04@free.fr

### APRA

Association Pour le Remplacement des Agriculteurs  
8 ter rue du Capitaine de Bresson  
05010 GAP Cedex  
T. 04 92 52 53 24 | F 04 92 52 53 23  
apra05@hotmail.fr

### SERAV

Service de Remplacement des Agriculteurs de Vaucluse  
Maison de l'Agriculture  
Site Agroparc  
84912 AVIGNON Cedex 9  
T. 04 90 84 00 06  
F 04 90 84 00 70  
servavacluse@club-internet.fr



### SRAM

Service de Remplacement des Alpes Maritimes  
Box 116 - MIN Fleurs 6  
06296 NICE Cedex 3  
T. 04 93 21 17 02 | F 04 93 21 08 17  
06 10 34 03 51  
jeunes-agriculteurs06@wanadoo.fr

### SERVA

Service de Remplacement des Agriculteurs du Var  
143 rue Jean Aicard  
83300 DRAGUIGNAN  
T. 04 94 60 44 48  
F 04 94 50 67 97  
serva83@wanadoo.fr

### SERAB

Service de Remplacement des Agriculteurs des Bouches du Rhône  
Maison des Agriculteurs  
22, avenue Henri Pontier  
13626 AIX EN PROVENCE Cedex 1  
T. | F 04 42 96 15 89  
06 17 19 62 53  
sra13@free.fr  
> www.sra13.free.fr



Vous souhaitez en savoir plus sur les autres possibilités de remplacement :

> **L'ASR** Association des Services de Remplacement en Agriculture PACA

Maison des Agriculteurs  
22, avenue Henri Pontier  
13626 AIX EN PROVENCE Cedex 1  
T. 04 42 21 27 43 | F 04 42 63 16 82  
crja-aix@wanadoo.fr

>> [www.servicederemplacement.fr](http://www.servicederemplacement.fr)

Vous souhaitez en savoir plus sur les formations :

> **VIVEA**  
Délégation Sud-Est  
(PACA, Rhône-Alpes, Corse)

Agrapole - 23 rue Jean Baldassini  
69364 LYON Cedex 07  
T. 04 37 65 14 05  
F 04 37 65 14 06  
contactsudest@vivea.fr

Vous souhaitez vous informer sur le FSE ?

>> [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

